



# Le Contrat Ville « l'accès à l'emploi et la lutte contre les discriminations : une voie vers l'égalité des chances »

## Informations pratiques

- **Dates** : Entrées du 01/01 au 31/12/2015 **Sur prescription ou entrée volontaire**
- **Durée** : **Accompagnement socioprofessionnel de 6 mois** (deux rendez vous par mois en moyenne)
- **Public** : En priorité les **jeunes de 16 à 30 ans**, en rupture avec les dispositifs de droit commun
  - ➔ Les demandeurs d'emploi de longue durée
  - ➔ Les bénéficiaires du RSA
  - ➔ Et toute personne dont l'insertion professionnelle est freinée par des difficultés d'ordre culturel

RIVE DROITE  
RIVE GAUCHE

### Quartiers concernés :

**Bordeaux Benauges Henri Sellier Léo Lagrange**

**Floirac Dravemont – Jean Jaurès**

**Cenon Palmer – La Sarailière - 08-mai-45**

**Lormont Génicart Est - Carriet – Alpilles Vincennes Bois Fleuri**

**Bordeaux Grand Parc – St Michel – Bacalan – Le Lac**

**Pessac Chataigneraie Arago - Saige**

**Lieux** : AIM Bordeaux Bastide - 24 rue Paul Baudenon 33100

**AIM Lormont** - 998, rue Henri Dunant Tour 16 Résidence St Hilaire 33310

**AIM Bègles** - 23 avenue Robert Schuman, BT Emploi Terres-Neuves

**AIM Pessac** - 18 Avenue Gustave Eiffel 33600

**Cenon** - Permanence au centre social La Colline

**Bordeaux Nord** - Permanence au Pôle Emploi

*Sites accessibles en transports en commun*

- **Coût** : Financement ACSE et Communes

La démarche d'AIM repose sur l'approche interculturelle.

En effet, AIM propose un accompagnement particulier qui tient compte de la dimension culturelle de l'individu.

L'objectif d'AIM est d'engager son public dans une démarche de socialisation par la médiation à l'emploi et l'insertion économique. AIM développe donc une méthodologie interactive entre demandeurs d'emploi et employeurs.

En se situant dans cette approche, AIM est un acteur de l'insertion qui travaille en totale complémentarité avec ses partenaires.

## Objectifs de l'accompagnement

Permettre l'accès à l'emploi et participer au développement économique des personnes les plus en difficultés, résidant en zones urbaines sensibles.

- ➔ En levant les freins à l'intégration et à l'insertion socioprofessionnelle (santé, âge, habitat, mobilité, origine, qualification)
- ➔ En luttant contre les discriminations
- ➔ En palliant au manque d'information

## Résultats attendus

- ➔ Placement en emploi ou en formation professionnelle : **60 à 70% des personnes reçues**
- ➔ Inscriptions ou réinscriptions dans les dispositifs de droit commun (Pôle Emploi, Mission locale, PRF, PLIE...) : **100%**

Pour tout contact



05.57.80.21.15

[aim8@wanadoo.fr](mailto:aim8@wanadoo.fr)

[www.aim-emploi.fr](http://www.aim-emploi.fr)

## Un accompagnement individualisé sur 6 mois pour :

- ➔ Identifier et structurer les démarches et projets
- ➔ Aider à l'interprétation des codes et normes de la société
- ➔ Informer sur les dispositifs de droit commun
- ➔ Familiariser aux techniques et recherche d'emploi
- ➔ Assurer une médiation active auprès d'un réseau

